

110 000 euros à Caroline de Haas pour rééduquer les vieux mâles blancs du Conseil d'Etat

written by Christine Tasin | 11 février 2022





French feminist and former Socialist party member Caroline de Haas, who launched a petition against the Labour minister Myriam El Khomri's labour reform draft law, poses in Paris on Mai 17, 2016.

Caroline de Haas, 35, co-founder of the « Feministes pour une Europe Solidaire » (Feminists for European Solidarity) party, runs since 2013 a consulting and formation firm aiming at improving gender equality at work. / AFP PHOTO / JOEL SAGET

Plus la France est endettée, plus il faut achever la bête en jetant par la fenêtre les piécettes au fond du porte-monnaie.

En sus des millions qui volent en ce moment en direction des musulmans (Darmanin n'a-t-il pas dit ouvertement [qu'il y avait beaucoup d'argent pour l'islam ?](#)) Les associations se gobergent. Et plus elles sont islamophiles, immigrationnistes, soi-disant féministes, woke ou cancel plus l'argent, comme un aimant se dirige vers elles.

Et naturellement la Haas qui a le bras long et des réseaux là où les gauchos sont bien ancrés continue de récolter des

contrats juteux.

Jusque dans le Conseil d'Etat... c'est dire l'état de déréliction où nous sommes tombés. D'ailleurs l'un des membres même de l'Institution témoigne et s'arrache les cheveux :

La plus haute juridiction administrative a confié à la société de Caroline De Haas une vaste session de formation à l'égalité hommes-femmes, pour un montant de 110 000 euros. Une marque de respectabilité de plus pour cette militante aux méthodes controversées.

(...)

Des paroles et méthodes clivantes qui font soupirer par avance un membre du Conseil d'État : « *On dépense de l'argent public pour rééduquer tous ces vieux mâles blancs. C'est le wokisme dans les plus hautes sphères de l'État.* » Caroline De Haas interviendra-t-elle elle-même auprès des hauts fonctionnaires ? « *Pour l'instant, ce n'est pas prévu* », répond-elle à Marianne, alors que sa prospère société compte désormais 36 salariés.

<https://www.fdesouche.com/2022/02/10/la-militante-neo-feministe-caroline-de-haas-decroche-un-juteux-contrat-avec-le-conseil-detat/>

Nous avons déjà évoqué le luxueux commerce de de Haas qui milite de la main gauche pour recevoir de la main droite de juteux contrats de formation.

C'est, surtout, que la Haas a profité d'un passage dans le cabinet de Belkacem pour faire adopter un texte obligeant le secteur public à financer des formations contre le harcèlement sexuel ! Comme c'est facile ! Du temps où je traduais Cicéron et ses harangues contre Verrès, je croyais que ce genre de choses était interdit, parce que la concussion est illégale et donc interdite. Comme la prévarication.

0 tempora ! 0 mores ! Tempêtait déjà mon maître Cicéron à propos d'un autre dégénéré, Catilina... C'était il y a presque 2000 ans, c'était hier. Et à présent ça se fait au grand jour, en toute impunité. Je trouve qu'il y a même là-dedans de quoi avoir envie de faire un second 1789.

La De Haas prospère donc sur le petit commerce qu'elle a obligé les entreprises à faire... Entreprises qui déduisent les sommes versées des impôts. Et c'est donc une fois de plus l'Etat qui paye. Or l'Etat c'est nous...

De Haas a donc reçu 600 000 euros en 2019 pour débarrasser les entreprises de leur machisme, en espérant bien qu'à la fin de la formation, les vilains petits canards -blancs,, forcément- seront mis à la porte. Bien fait pour eux !

[...]

Un journaliste, Emmanuel Tellier, en a ainsi fait les frais il y a deux ans. Licencié de Télérama, licencié par le gauchiste politiquement correct Télérama (faut le faire !!!) après un audit de « Egae » (son « agence de conseil en égalité professionnelle »).

«Comment je vais? Je vais comme quelqu'un qui se serait fait faucher par un camion, de dos et dans le noir, sans avoir rien vu venir, alors qu'il marchait sur le trottoir...», confie l'un d'entre eux, Emmanuel Tellier. Son histoire se situe quelque part entre *La Tache*, de Philip Roth, et *Le Procès*, de Franz Kafka. Le 23 mai 2019, il a été licencié pour faute simple du magazine culturel où il était journaliste depuis dix-huit ans. En cause? des «agissements sexistes». *«Il y a au moins présomption»*, justifiait Téléramapour sa défense aux prud'hommes. En réalité, il s'agit de griefs anciens, non datés, mélange de rumeurs et d'accusations sans preuve, démentis par Emmanuel Tellier. Deux ans plus tard, le tribunal a statué: *«La véracité et la réalité des propos reconstitués des années plus tard ne reposent sur rien d'objectif ni de*

certains», ajoutant qu'il n'y avait pas «*ne serait-ce qu'un commencement indirect de preuve*», et condamnant *Télérama* à verser 90.000 euros à Emmanuel Tellier. «*J'ai le sentiment d'avoir été pris dans un scénario rodé de fabrication d'un coupable idéal, d'avoir payé pour l'exemple*», dit le journaliste, toujours au chômage après deux ans de dépression.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/caroline-de-haas-quand-le-feminisme-devient-un-business-20210609>

<https://resistancerepublicaine.com/2021/06/11/caroline-de-haas-payee-par-les-entreprises-pour-tuer-le-male-blanc-et-tout-le-monde-se-couche/>

Pour en savoir plus sur les oeuvres de Haas :

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/07/la-degeneree-haas-payee-pour-lutter-contre-le-sexisme-de-nos-professeurs-bien-eleves-eux/>

<https://resistancerepublicaine.com/2020/11/19/caca-nerveux-de-caroline-de-haas-ses-2-conferencieres-etaient-o-horreur-blanches/>